

---

MARRAKECH – GAC : Mise à jour des révisions (ATRT3, RDS, CCT)

Judi 27 juin 2019 – 08h30 à 10h15 WET

ICANN65 | Marrakech, Maroc

MANAL ISMAIL:

Bonjour à tous, veuillez prendre place dans la salle s'il vous plait. Nous allons commencer dans une petite minute.

Bonjour à tous, merci d'être venus tôt ce matin, puisqu'hier nous avons travaillé tard sur le communiqué. Merci à tous. Donc merci d'être de retour ce matin tôt.

Donc réunion avec l'équipe de révision ATRT3. Comme vous le savez il s'agit de l'une des révisions mandatées selon les statuts constitutifs de l'ICANN. Il s'agit également de l'une des révisions d'intérêts spécifiques pour le GAC puisqu'il s'agit, en quelque sorte d'une révision organisationnelle pour nous, si je puis dire, puisque cette révision examine la manière dont le GAC travaille, les relations du GAC avec le conseil d'administration et également avec d'autres parties de la communauté.

Nous avons travaillé sur les recommandations de l'ATRT 1 et 2, par l'intermédiaire de notre groupe de travail conjoint avec le conseil d'administration, qui s'appelait BGR1 et maintenant BGRT.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Donc merci aux membres et aux collègues de l'ATRT 3 qui sont ici. Je crois savoir qu'ils ont des questions spécifiques à poser aux membres du GAC, donc nous attendons avec impatience de commencer cette discussion avec vous.

Sur ce, je vous donne la parole Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci Manal.

Bien entendu, nous savons que vous comprenez fort bien le travail de notre équipe de révision ATRT, ayant été vous-même membre de ce groupe de travail.

Alors, nous allons donc vous poser un certain nombre de questions et les raisons pour lesquelles nous vous posons ces questions.

Mon collègue et moi-même sommes coprésidents de l'équipe de révision, qui dispose d'un certain nombre de membres. Certains sont ici au panel, d'autres assis dans la salle. Ceux qui sont dans la salle, pouvez-vous lever la main s'il vous plait, pour qu'on puisse vous voir. Oui, oui, vous voyez, ils sont pleins d'énergie.

Ce qui veut dire que si vous reconnaissez certains de ces visages dans les couloirs, n'hésitez pas à aller les voir, parce qu'en ce moment on est en train de s'occuper de collecte de données.

---

Donc on est programmé pour collecter des données, et on est réellement intéressés par le fait de savoir quelles sont vos opinions, que ce soit personnelles, collectives, gouvernementales ou au niveau du GAC.

Donc peu importe s'il n'y a pas de vision consensuelle autour de votre opinion si c'est, d'après vous, une opinion qui vaut la peine d'être partagée avec nous, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Partagez avec nous vos opinions sur la transparence et la responsabilité, y compris vos opinions personnelles, ça nous intéresse.

Vous avez envoyé à l'équipe de révision, comme d'autres parties de la communauté ICANN nous ont envoyé – dans votre cas un membre – Liu Yue on l'apprécie énormément, on apprécie énormément lorsque quelqu'un est si motivé et fait une entrée tonitruante dans notre équipe. Donc on apprécie énormément le choix que vous avez fait. Donc Liu et Vanda sont les co-leader de l'un de nos 4 groupes de travail.

Nous avons un groupe de travail qui s'occupe de tout ce qui a à voir avec le conseil d'administration. Un autre qui s'intéresse à tout ce qui touche au GAC. Et Liu et Vanda – Vanda est là, Liu là – sont ceux qui mènent ce groupe de travail et gèrent ces questions dont on vous a parlé aujourd'hui.

---

Nous avons un groupe de travail qui s'intéresse à tout ce qui a à voir avec la communauté, la communauté ICANN j'entends, et cela inclut le processus d'élaboration de politique et l'efficacité de la vie du GAC et la manière dont le GAC s'engage vis-à-vis des PDP et de PDP spécifiques dans des organisations de soutien.

Et nous avons un groupe de travail de révision sur la révision. Un peu redondant n'est-ce pas, mais c'est ainsi. Donc révision de la révision.

Voilà ce qu'on fait.

À l'heure actuelle, on en est à une étape où on cherche des contributions pour commencer cette discussion avec vous. Donc on vous pose une série de questions, que je sais que vous avez reçues. Parmi ces questions, il y a des opportunités pour partager – et d'ailleurs on espère que vous allez profiter du temps partagé avec nous aujourd'hui pour partager certaines de vos opinions. Mais sachez que ça n'est pas la seule occasion que vous aurez de partager avec nous vos opinions, puisque nous allons vous envoyer un questionnaire, et nous vous invitons à remplir ce questionnaire bien entendu. Et bien entendu vous pouvez le faire par mail ou contact personnel.

Voilà un petit peu tout ce que j'avais à dire.

---

Liu, est-ce que vous vouliez commencer avec les premières questions ? C'est à vous.

LIU YUE:

Merci madame la présidente et madame la présidente du GAC. Je suis très heureux d'être ici avec vous et d'avoir été nommé par le GAC pour me joindre à l'équipe de révision ATRT3, et travailler avec Vanda sur ce groupe de travail.

Donc merci aux dirigeants du GAC et aux membres du GAC qui nous ont donné des retours d'information à nos questions. Merci aux personnels de soutien du GAC qui ont envoyé un mail avec toutes les questions que le groupe de travail voulait vous poser.

Donc nous sommes chargés d'envoyer ce questionnaire et d'analyser les réponses.

Donc depuis que nous avons envoyé un mail à tous les membres du GAC avec ces 6 questions, hier on a parlé avec les leaders du GAC, à la suite de quoi nous avons pris conscience qu'il fallait peut-être modifier les questions pour se concentrer davantage sur les choses les plus importantes entre le GAC et le conseil d'administration et pour renforcer un petit peu nos recommandations au titre de l'ATRT3.

La première question donc, c'est par rapport au nouveau processus entre le GAC et le conseil d'administration. Madame la

---

Présidente en a parlé, la différence, le changement entre BGRA et BGRT. Et il n'y a plus de contrôle vraiment sur la mise en œuvre. Donc, comme vous le savez, le GAC l'a fait savoir par l'intermédiaire du communiqué du GAC, puis par une lettre, parfois le conseil d'administration répond en temps et en heure, mais ce n'est pas toujours le cas.

Et merci aussi à Maarten, qui ne sera peut-être pas d'accord et qui saura m'excuser.

Donc, cela nous permet d'avoir certains indicateurs par rapport aux PKI, indicateurs clefs de performance, pour savoir comment améliorer les rapports, la relation entre le GAC et le conseil d'administration de l'ICANN.

Donc voilà dans quel sens vont ces questions. Merci.

CHERYL LANGDON-ORR: Manal, c'est vous qui allez organiser les débats ?

MANAL ISMAIL: Oui, tout à fait. Alors, y a-t-il des réactions dans la salle ? Ou des remarques là-dessus ? L'Iran.

KAVOUSS ARASTEH: Merci chers membres de l'ATRT3. Avant de commencer, une petite chose d'ordre rédactionnel.

---

Hier on a travaillé sur notre communiqué, et il y avait le mot : Work Party en anglais. Et j'ai ça, work party, ça n'existe pas en anglais, on parle de working party. Donc j'ai du mal à dire work party, groupe de travail en français. C'est un problème en anglais puisque c'est la différence entre work party et working party.

Alors, les rapports entre le GAC et le conseil d'administration, à partir du moment où Maarten a pris, il y a eu beaucoup d'améliorations dans ces rapports. Il a très bien suggéré la relation, la situation, mais il continue d'y avoir parfois des malentendus entre l'avis du GAC et sa mise en œuvre.

Et, un exemple clair de cela, c'est .AMAZON. Et très souvent, ça a été dit. Ça aurait dû être traité « lorsqu'une solution mutuellement acceptable est trouvée ». Or, la situation fait qu'il n'y a pas eu de solution mutuellement acceptable. On en a parlé hier et il y a eu un ping-pong entre l'un des membres du conseil d'administration et tous les autres délégués du GAC. Mais ce membre en question du conseil d'administration a répondu sous la forme de ping-pong avec les membres du GAC. Et maintenant on doit rédiger une question à l'attention du conseil d'administration en lui demandant pourquoi vous avez traité cette question de cette manière alors qu'on n'a pas obtenu une solution mutuellement acceptable. Voilà la question qu'on va poser.

---

MANAL ISMAIL:                      Merci à l'Iran. L'Indonésie ?

INDONESIE:                              Un petit commentaire du point de vue des opérations techniques.

La manière dont la transparence et la responsabilité fonctionnent ne va pas toujours dans le sens de l'évolution des gouvernements. On ne peut pas dire que tous les gouvernements soient tous pareils mais, parfois, on ne peut pas toujours faire ce qu'on veut si on n'a pas l'autorisation pour le faire.

Donc, en Indonésie par exemple pour faire certaines choses, il faut l'autorisation du Président. Vous ne pouvez pas importer une bombe nucléaire à Jakarta si vous le souhaitez du jour au lendemain non.

De même pour la transparence et la responsabilité dans bon nombre d'activités au conseil d'administration. Si vous ne voyez pas quelque chose sous 30 jours, il faut agir, parce que sinon, quiconque peut faire ce qu'il veut.

---

C'est une philosophie totalement différente. Et parfois, ça ne fonctionne pas. Et parce que ça n'a pas marché, ça engendre des problèmes qu'on connaît tous, inutile de rentrer dans le détail.

Donc voilà, dire que ce genre de différences peuvent être surmontées ou abordées au sein de votre groupe ATRT 3.

MANAL ISMAIL:

Merci à l'Indonésie. Maarten s'il vous plait.

MAARTEN BOTTERMAN:

Maarten, équipe ATRT3. J'aimerais revenir sur ce processus si important, celui de la responsabilité et de la transparence et dire que oui, effectivement il y a eu une différence spécifique qui a fort bien été expliquée par l'Indonésie. Il y a un gouvernement à qui il faut rendre des comptes. Et nous avons un système multipartite où beaucoup de personnes se trouvent dans ces situations.

Donc, ce qu'on essaye de faire au sein de l'équipe ATRT3, c'est de faire en sorte que le processus rende des comptes, soit transparent, qu'on prenne en considération les cas spécifiques, et que tous comprennent mieux comment ça fonctionne.

Donc merci de ce commentaire Monsieur.



---

MANAL ISMAIL: Y a-t-il des réactions à cela ? Je vois la Suisse.

SUISSE: Merci. Bonjour à tous, merci d'être venus.

En fait, c'est une question très large, bien entendue, qui est aussi liée à la première. Vous comprendrez qu'après la nuit de rédaction du communiqué d'hier, il est peut-être difficile de faire réagir les gens dans la salle, si tôt ce matin. Mais dans un forum international il est toujours bon de se pencher vers un texte convenu et y revenir.

Dans le cas du conseil d'administration bien entendu, nous avons une longue histoire qui a consisté à essayer d'améliorer ces interactions entre nous. Et, continuellement, on cherche à améliorer ces interactions. Il y a beaucoup d'histoires, il y a beaucoup de documents même qui en attestent.

L'une des dernières choses qu'on a introduites, c'est une liste de choses pouvant éviter les malentendus, par rapport aux codes à deux caractères. En tout cas c'est une opinion personnelle et je l'ai exprimée pendant cette semaine, peut-être qu'on a besoin de plus de canaux pour permettre une discussion de fond à chaque fois qu'une discussion de fond est nécessaire pour

---

préciser les choses ou pour expliquer bien quel est le sens de notre avis ou d'autres parties de notre communiqué.

Et j'espère que cela sera dument pris en compte au BGIG. Ça c'est un exemple.

Autre espace où il y a un gros travail en cours, c'est la GNSO. La GNSO, au niveau du groupe de travail sur le PDP, Cheryl le sait mieux que quiconque, avec le co-président du PDP sur les procédures ultérieures – ça n'est rien, c'est dérisoire bien sûr. Et voir de quelles manières par exemple nous essayons de traduire un comité tel que le notre, avec des gens qui s'occupent de bien d'autres choses que l'ICANN, ça va bien au-delà, et des groupes de travail sur le PDP tels que le PDP sur les procédures ultérieures. Donc ça, c'est un petit peu mon expérience.

À un niveau plus élevé, nous avons un document extrêmement utile, en tout cas à mes yeux, qui sont les recommandations conjointes de la GNSO et du GAC, que nous avons élaborées il y a deux ou trois ans me semble-t-il, où en tant que groupe de travail entre la GNSO et le GAC nous avons élaboré une série d'idée pour voir comment améliorer encore plus notre travail ensemble. Bien sûr, ça c'est une étape importante, mais ensuite, il faut donner du fond à tout cela, de la matière, il faut concrétiser tout cela.

---

Donc d'autres exemples, des études de cas disons, où on a eu un affrontement de points de vue sur la protection la Croix Rouge par exemple. Et il y a eu un précédent, puisque les deux organisations se sont adressées au conseil d'administration qui a essayé de faciliter les choses en envoyant Bruce Tonkin. On a essayé de parvenir à un consensus et on a renvoyé cela vers une procédure formelle, à savoir rouvrir un PDP, un processus de PDP, qui a touché à sa fin. Et maintenant, on est sur le point de faire l'expérience d'une résolution de conflit, disons, ou d'un exercice de médiation similaire entre nous dans le cas des droits curatifs de protection des OIG.

Donc voilà les exemples qui me viennent en tête. Et enfin, nous avons fait une présentation, en tant que GAC, vis-à-vis du processus qui a récemment été lancé par Brian Cate sur l'évolution du modèle multipartite de l'ICANN. Et je pense que les informations qui sont contenues dans cette présentation peuvent s'avérer très utiles pour vous, parce qu'elles répondent à certaines de vos questions.

Voilà, je m'en tiens là pour le moment.

MANAL ISMAIL:

Merci Jorge. L'Iran.

---

KAVOUSS ARASTEH: Merci Manal, merci chers collègues. Une fois encore, comme je l'ai dit dans mon intervention précédente, et je parle à titre personnel, je pense qu'il y a des problèmes entre le GAC et le conseil d'administration qui restent entiers.

Du plus loin que je me souviens, depuis Pékin, et pour l'ICANN 66 on va continuer à parler des OIG. C'est extrêmement important cet aspect : pendant combien de temps durent nos discussions ?

Deuxièmement, lorsqu'on demande au conseil d'administration d'agir comme facilitateur, médiateur, on a besoin que le langage qu'ils utilisent soient propre d'un médiateur, d'un facilitateur, et non pas langue de bois. Donc, on parle de la libération des codes à deux caractères à utiliser au second niveau, et la réponse du conseil d'administration c'est qu'il n'y a pas de contexte convenu au niveau international. Or, on veut des solutions.

Plutôt que de mettre en place des procédures on veut un dialogue, sur un pied d'égalité, qui soit convivial, amical, et non pas avec l'un des interlocuteurs qui se croit supérieur à l'autre. Ça c'est très important, parce que c'est la troisième fois que ça se passe.

On nous a présenté l'argument d'une des parties. De l'autre côté, ce sont les noms géographiques, l'identité d'un pays, de la population d'un pays, qui doit être prise en compte. Et il doit y

---

avoir une solution viable. Or, on n’obtient pas cette réponse, et lorsqu’on fait des commentaires là-dessus, on est critiqué sur le web.

Je pense que là, il ne faut pas se tromper, il faut trouver une solution. Et là je viens de vous donner un exemple pratique.

Depuis la dernière réunion de Marrakech, le même pays, le même groupe a demandé aux membres du conseil d’administration de se lancer dans des discussions avec les pays concernés. Je répète, uniquement avec les pays concernés par rapport à la libération des codes à deux caractères. Or, cette conversation n’a jamais eu lieu.

J’ai reçu une lettre d’[Akram] qui m’a donné la liste, mais ça, ça n’est pas s’engager dans une discussion. Une liste des codes à deux caractères utilisés par les pays. Mais ça c’est un outil, un outil ça n’est pas s’engager dans une discussion.

Et ils font toujours référence aux outils, mais non ce n’est pas suffisant, merci beaucoup. Les outils ce n’est pas suffisant, ça nous sert à suivre ce qui est en cours, mais ce n’est pas suffisant pour surmonter une situation comme ça. On a besoin d’améliorer la relation.

Dans l’avis du GAC on dit que le conseil d’administration est invité à s’engager dans une discussion, donc nous attendons à

---

ce qu'il s'engage dans une discussion. Or, on n'a reçu aucun appel téléphonique, aucune invitation à discuter, aucun contact d'aucun membre du conseil d'administration.

Personnellement, j'ai reçu quelque chose puisqu'un membre du conseil d'administration m'a dit : oui, il faut qu'on prenne un café. Oui, bah merci beaucoup de m'inviter à prendre un café, mais ce n'est pas suffisant. Et ça c'était trois réunions en arrière.

Donc on répète, le conseil d'administration doit s'engager dans la discussion, que ce soit avec chaque pays individuellement, ou avec un groupe de pays. Demandez aux gens combien de pays dans cette salle ont été contactés dans une discussion face à face avec les membres du conseil d'administration par rapport aux codes à deux caractères. Qui a été contacté ici dans la salle ?

J'imagine très bien la réponse. Personne.

MANAL ISMAIL:

Merci Kavouss.

Alors, tout d'abord, concernant les matériaux dont a parlé Jorge, bien entendu je peux le partager avec votre groupe, à savoir le rapport final du groupe de consultation GNSO/GAC, qui a élaboré une série de recommandations. Parce que c'est un bon point de départ pour commencer, mais parce qu'aussi ces recommandations n'ont pas été totalement mises en œuvre.

---

On a parlé ici de la manière dont l’avis du GAC est pris en considération par la GNSO, dans le cadre du PDP, et comme vous l’aurez compris on revient ici pratiquement à la même situation.

CHERYL LANGDON-ORR: Manal, si vous le permettez, on sait que vous n’avez pas beaucoup de temps, on ne veut pas vous prendre plus de temps. Si vous voulez analyser ces questions, y répondre par la suite, pas de problème. En tout cas je voulais vous remercier, vous remercier de nous avoir envoyé Liu et vous remercier de toutes vos contributions à nos travaux, et merci à tous ceux qui viennent d’y contribuer aussi.

Mais je voulais dire brièvement, si vous le permettez, on va essayer de résumer un petit peu les choses, parce qu’on sait que vous êtes très occupé pour le reste de la journée.

PAT KANE: Alors l’une des caractéristiques principales de l’ATRT c’est que nous avons une limite d’un an pour que notre processus élabore ou donne lieu à un rapport complet. Donc, première semaine d’avril, et le rapport final devrait être élaboré d’ici mars 2020.

Nous avons un mandat très clair, à mesure que l’on collecte des données et qu’on les analyse pendant l’été, ça va donner lieu à

---

un rapport, un premier rapport en septembre. Donc rapport initial qui sera disponible pour commentaires publics d'ici novembre. À ce moment-là on fera une analyse finale. Donc on a beaucoup de travail à accomplir pendant ces mois-ci. On a entendu des informations très intéressantes, très riches cette semaine. Merci de vos interventions ce matin.

Donc comme Cheryl l'a dit, n'hésitez pas à contacter les membres de l'équipe, quiconque s'est présenté dans la salle comme étant membre de l'ATRT 3 et j'aimerais au nom de l'équipe vous remercier de votre temps ce matin, de vos commentaires. Et on attend avec impatience de pouvoir travailler avec vous à l'avenir.

MANAL ISMAIL:

Merci à tous, et oui on reste en contact, on va partager avec vous toutes les informations nécessaires. Et faites-nous savoir si vous avez des questions. Et Liu nous tient tout à fait au courant, il fait un excellent travail, il nous tient au courant de tout. Merci à lui.

Pour nos collègues du GAC, pendant que nous attendons la présentation d'autres groupes de révision, je ne vois pas les membres de ce groupe dans la salle, j'ai deux points très rapides que je voulais vous présenter. Je n'étais pas sûr d'où les placer dans notre programme.

---

D'un côté savoir comment vous voulez structurer notre processus pour décider si nous voulons ou non faire des commentaires par rapport à certaines consultations publiques.

Nous pouvons essayer de passer en revue très rapidement quelles sont les consultations publiques en cours pour décider si le GAC souhaiterait envoyer des retours d'information. Et ensuite cette liste sera envoyée à travers la liste de diffusion pour voir si vous êtes d'accord, si vous avez un point de vue différent, pour pouvoir mieux coordonner nos efforts et envoyer nos commentaires de manière opportune.

Je vous demande donc d'être attentifs à la liste de diffusion, à vos emails, parce que nous allons vous envoyer une liste avec toutes les consultations publiques qui sont en cours et auxquelles nous pouvons participer.

Nous avons déjà établi une liste.

Cathrin, est-ce que vous êtes prête ? Je vais être très rapide, je finis cette question et puis vous pouvez commencer Cathrin.

Donc très rapidement je voulais connaître votre avis par rapport à ceci, je voulais profiter de cette occasion où nous sommes tous réunis ici, pour que l'on puisse décider si nous souhaitons envoyer des commentaires du GAC aux consultations publiques sur des PDP qui sont en cours.

---

Je voudrais savoir si vous avez des suggestions, peut-être par rapport à une approche différente. Est-ce que vous avez quelque chose à dire ? Y a-t-il des idées différentes ?

Permettez-moi de vous donner des exemples concrets. Il y a eu une étude sur l'utilisation technique de règles de génération d'étiquettes pour la zone racine, il y a une période de consultation publique qui fermera le 13 juin. Ensuite la troisième version des règles de génération d'étiquettes qui a été publiée pour consultations publiques, qui intègre 16 propositions de scripts sur 28 scripts qui ont été identifiés. Pour parler franchement, l'équipe de direction du GAC a senti qu'il serait peut-être intéressant que les membres du GAC fassent des commentaires par rapport à ce PDP. Peut-être pas de manière collective, je ne sais pas si vous êtes d'accord ou pas d'accord.

Ensuite, une autre consultation publique encore ouverte, qui touchera à sa fin bientôt, c'est une proposition pour simplifier les révisions organisationnelles, et elle touchera à sa fin le 15 juillet. Il y a donc une demande d'avis, de commentaires avec 4 questions qui sont posées dans le cadre de cette consultation publique. L'équipe de direction du GAC a considéré que s'il s'agit strictement des révisions organisationnelles, ce ne serait peut-être pas très intéressant pour le GAC de faire parvenir un commentaire collectif ou un retour collectif. Mais, je m'en

---

remets à vous et j'aimerais savoir quelles sont vos réactions par rapport à cette idée.

Ensuite, une proposition d'amendement des statuts fondamentaux concernant la révision de la fonction IANA. C'est une consultation publique qui est en cours car dans les statuts, il devait y avoir deux membres de la ccNSO dans l'équipe de révision et un membre qui ne soit pas un membre de la ccNSO. L'équipe de révision n'a pas trouvé de membres intéressés qui ne fassent pas partie de la ccNSO. Et c'est pour cela qu'ils demandent à ce qu'il y ait un changement au niveau des statuts constitutifs pour qu'ils puissent, au cas où ils ne trouveraient pas un membre qui n'appartient pas à la ccNSO, pour qu'ils puissent encore constituer cette équipe de révision. Nous ne sommes pas très sûrs si le GAC serait intéressé à faire des commentaires par rapport à cette consultation. Pourquoi cette consultation est-elle importante? Parce qu'il s'agit d'un changement qui est proposé aux statuts fondamentaux et que cela implique, quelque part, la communauté habilitée dans le cadre de l'IANA post-transition. Donc il faudrait y réfléchir.

Nous avons donc partagé ces informations sur la liste de diffusion du GAC.

Une autre consultation publique, révision des statuts de l'ICANN concernant l'équipe de direction du SSAC et du RSAC. Cela

---

concerne la structure de l'équipe de direction de ces deux organisations pour ce qui est des vice-présidents et des présidents. Nous avons pensé que, puisque cette consultation est liée à des SO et AC individuels, cela pourrait ne pas trop intéresser les membres du GAC.

Il y a également la proposition pour la génération de groupe de règles de génération d'étiquettes, qui va clore le 26 juillet. C'est une consultation publique sur un sujet assez technique, qui pourrait intéresser certains membres du GAC. Mais ce n'est peut-être pas une question qui puisse susciter une réponse collective du GAC.

Il y a également une autre consultation publique sur le rapport final de la deuxième révision de l'organisation de la ccNSO. Il y a une question adressée au GAC pour voir si nous serions intéressés à faire donc des commentaires sur les hypothèses préliminaires pour l'élaboration d'un plan stratégique pour l'exercice fiscal 2020/2021, 2021/2025.

Et, finalement, une autre consultation publique sur l'évolution du système de gouvernance des serveurs racine. Ici, nous croyons que cette question pourrait être intéressante pour le GAC, pour présenter une réaction collective. Cette consultation arrive à sa fin le 9 août 2019. Et la proposition concerne l'idée d'avoir une gouvernance multipartite du système des serveurs

---

racines. Et ici, quand on parle de serveurs racines, on parle de tous les serveurs racines, de manière collective. C'est serveurs sont exploités actuellement par des organisations individuelles, qui sont coordonnées entre elles, mais il n'y a pas un modèle de gouvernance en lui-même. Nous pensons que cette question pourrait être intéressante pour vous, et ce serait intéressant que le GAC puisse envoyer des commentaires.

Si ce n'est pas maintenant, s'il vous plait lisez vos emails et dites-nous ce que vous en pensez. Je vois l'Inde et puis l'Iran.

RAHUL GOSAIN:

Gouvernement de l'Inde. Je soutiens tout à fait la vision de la présidente, à savoir qu'il serait utile de voir si l'on peut proposer un commentaire collectif pour la dernière consultation publique.

Je me demande s'il serait possible d'organiser un séminaire ou une réunion avec le RSSAC pour que l'on puisse faire une contribution significative, avant la date butoir.

Quand nous allons formuler nos commentaires, il faudrait s'assurer que nous avons suffisamment de temps pour en discuter au sein du GAC.

---

MANAL ISMAIL :                      Merci l'Inde. L'Iran.

KAVOUSS ARASTEH:                Tout d'abord, je pense qu'il faudrait séparer les commentaires publics liés aux changements des statuts constitutifs, qui requièrent des processus différents et qui impliquent la communauté habilitée, parce que nous avons déjà un processus pour cela. Et puis les séparer des autres consultations publiques qui ne sont pas liées aux statuts constitutifs et qui suivent d'autres procédures.

Je vois qu'il y a aussi d'autres consultations publiques qui sont très urgentes, pour certaines d'autres non, par exemple consultation publique sur la piste numéro 5, sur les procédures ultérieures et sur d'autres équipes qui ne se trouvent pas sur votre liste.

La première réaction, c'est qu'il y en a beaucoup. Il y a trop de consultations publiques et nous ne pouvons pas tout suivre. Et cela pour plusieurs raisons.

Tout d'abord un problème de ressources, des ressources qui sont limitées au niveau de certains gouvernements.

Deuxièmement vous avez parlé de réponse collective. J'ai tendance à hésiter par rapport à la possibilité de donner une réponse collective. On a une personne responsable de cela, il y a

---

des consultations et puis il n’y a pas de réponse. On les relance, et il n’y a pas de réponse. Alors, soit on considère que : qui ne dit mot consent, soit il n’y a pas d’accord.

Donc la manière la plus appropriée de voir cela serait de laisser que chaque individu décide de participer ou pas. Autrement, c’est très difficile. On ne peut pas dire qu’une contribution représente la contribution du GAC dans son ensemble. Il s’agit de consultations qui sont parfois extrêmement complexes. Et les membres du GAC, y compris avec leur staff, ne peuvent pas toujours se pencher en profondeur sur toutes ces questions qui sont complexes. Et cela requiert beaucoup de connaissances par rapport au contexte, etc. Et ce n’est pas le cas pour tous les membres du GAC.

Donc il faudrait peut-être que les membres individuels du GAC décident de réagir ou pas, pour les consultations qui n’ont pas trait aux modifications des statuts constitutifs. Parce que pour ça on a déjà une procédure en place.

Ensuite, pour certaines unités constitutives, il y a la possibilité de donner une réponse collective. La GNSO, par exemple, réagit à chaque fois, après chaque réunion, à l’avis du GAC. Parce qu’ils ont des réunions en personne, et ils préparent donc un document. Nous n’avons pas cette possibilité. Nous n’agissons jamais, nous ne commentons jamais les recommandations de la

---

GNSO, parce que nous n'avons pas cette possibilité de nous réunir, etc.

Alors cela dépend des circonstances des uns et des autres.

Je vais m'arrêter là, mais pour voir si on peut trouver une autre solution, étant donné les conditions que je viens d'évoquer.

MANAL ISMAIL:

Merci Kavouss.

Je prends note de la demande faite par le représentant de l'Inde pour avoir une réunion avec le RSSAC, afin d'arriver à avoir une contribution avant la date butoir.

Kavouss, vous avez soulevé des points tout à fait pertinents et j'aimerais savoir ce que les autres membres du GAC pensent par rapport à ceci.

Parfois, le point de vue collectif du GAC est aussi important. Bien sûr que les membres du GAC peuvent envoyer des commentaires à tout moment, sur toutes les consultations publiques en cours. Mais parfois, un point de vue collectif du GAC est aussi très important, car il a un certain poids.

Notre charge de travail a été évoquée, non seulement par les membres du GAC, mais aussi par d'autres SO et AC. Et comme vous l'avez bien dit, ce que l'on voit sur l'écran ne représente pas

---

toutes les consultations publiques en cours. Nous sommes en train aussi de travailler sur la piste de travail 5 et d'autres PDP.

Donc j'ai voulu attirer votre attention sur cette liste de consultation. Nous n'avons pas choisi ces consultations pour une raison en particulier, mais plutôt parce qu'elles sont encore en cours. C'est pour cela qu'elles figurent sur l'écran.

Mais je me sens mal à l'aise quand ces consultations touchent à leur fin et qu'il n'y a pas eu de retour de la part du GAC, y compris lorsqu'on avait l'intention de le faire et qu'on n'y a pas réussi. Ce n'est pas très rassurant de savoir que personne n'a fait des commentaires.

Je prends note de votre commentaire et j'encourage les membres du GAC à réfléchir à cette question. N'hésitez pas à m'envoyer un email ou à envoyer un email sur la liste de diffusion.

Est-ce qu'il y a des commentaires finaux par rapport à cette question avant de passer à un autre sujet que je voulais aborder ? Et ensuite je vais inviter Cathrin.

KAVOUSS ARASTEH:

C'est bien d'avoir des commentaires individuels ou collectifs. Mais lorsqu'il faut traiter ces consultations publiques, il faut participer au travail aussi que font ces PDP.

---

Par exemple, le groupe de travail sur les droits de l'homme, des gouvernements qui n'ont pas fait partie du travail de ce groupe ont fait des commentaires mais qui n'ont pas été suffisamment traités.

Donc s'il n'y a pas de participation aux discussions, les commentaires qui sont formulés ne sont pas suffisamment traités.

J'ai dû faire un peu de pression pour que les commentaires présentés par des gouvernements qui n'avaient pas participé au travail du groupe puissent être pris en considération. Et donc, ça c'est un autre problème.

MANAL ISMAIL:

Merci Kavouss. Je vous prie de réfléchir donc à cette possibilité. Il faudrait en parler de temps en temps.

Dites-moi s'il y a quelque chose que je peux faire pour vous aider, nous devons établir nos priorités au niveau du GAC, au niveau organisationnel et au niveau du travail intercommunautaire.

Oui, Nigel.

---

NIGEL CASSMIRE: Nigel, CTU. La liste que nous voyons sur l'écran est une liste qu'on peut retrouver aussi sur la liste complète ?

MANAL ISMAIL: Oui, le format est presque le même, ce sont des consultations publiques ouvertes, avec un petit résumé qui décrit quel est l'objectif de la consultation publique. Et ensuite le résultat des discussions de l'équipe de direction. Par exemple l'équipe de direction s'est penchée sur cette consultation et pense que ce n'est pas intéressant pour le GAC, etc.

Mais ensuite, il faut une confirmation finale de la part de tous les membres du GAC.

NIGEL CASSMIRE: Une fois que c'est présenté aux membres du GAC, ils ont l'opportunité d'avoir une opinion différente par rapport au fait de donner ou pas un commentaire collectif.

Donc on comprend qu'il y a donc une analyse qui est faite par l'équipe de direction par rapport à l'intérêt ou pas que cela représente pour le GAC, en termes d'un retour collectif. Et nous faisons confiance à l'équipe de direction, vous nous donnez une opinion. Mais on a la possibilité de donner un point de vue différent, n'est-ce pas ?

---

Ensuite, il y a la possibilité de donner des commentaires avant l'ouverture de la consultation publique. Ce serait donc redondant de redemander une réponse du GAC alors que cette réponse a été envoyée avant l'ouverture de la consultation publique. Cela pourrait peut-être limiter en quelque sorte, le nombre de demandes de retour au GAC.

Donc si on a déjà fait une contribution avant la consultation publique, on peut ne pas remettre nos commentaires. Et le fait de savoir qu'on peut ne pas être d'accord avec l'analyse que l'équipe de direction fait sur la possibilité de donner ou pas un avis collectif sur certaines consultations.

MANAL ISMAIL:

Ce serait facile, bien sûr, de compiler par exemple lorsqu'on a déjà donné un avis ou un commentaire, c'est encore plus facile, on peut le reprendre et le renvoyer.

S'il y a par exemple, si c'est un sujet par rapport auquel il y a un grand intérêt de la part du GAC, on peut reformuler la question bien sûr. Merci Nigel.

Un autre point, par rapport auquel je voulais discuter avec vous, et Cathrin désolée de vous faire attendre... Cette deuxième question concerne la liste des OIG et INGO.

---

Comme vous le savez nous avons déjà une liste de noms d’OIG et INGO, une liste réservée, une liste d’acronymes des OIG et INGO qui est réservée. Nous travaillons à compléter les informations des OIG, conjointement avec l’organisation ICANN. C’est un projet qui aura une durée de 3 mois.

Ma question aux membres du GAC est la suivante: veut-on ajouter ou éliminer des éléments sur cette liste ? Parce qu’on a eu des demandes d’ajouts d’éléments dans cette liste, et donc on se demande qui devrait approuver l’ajout de ces nouveaux éléments sur la liste. Donc c’est difficile de décider.

L’ICANN dit que c’est une question qui doit être résolue par le GAC, et je vous demande : voulez-vous inclure ces éléments sur la liste ou pas ?

Je ne peux pas vous dire exactement qui, dans le GAC, pourrait être prêt à accepter ceci ou non. Alors je voulais partager avec vous ces questions par rapport auxquelles nous avons besoin de votre avis.

Si vous n’avez pas une réponse immédiate maintenant, je vous prie d’y réfléchir et de nous contacter à travers la liste de diffusion.

Je vais m’arrêter ici. Est-ce qu’il y a des commentaires de votre part avant de passer aux révisions ?

---

S'il n'y en a pas Cathrin, vous me dites quand vous êtes prête. Vous êtes prête ? Alors je vous donne la parole.

CATHRIN BAUER-BULST: Bonjour à tous. On va revenir sur cette question si intéressante des révisions. Il s'agit d'un mécanisme fondamental pour s'assurer que les politiques convenues sont mises en place de manière appropriée, qu'elles obtiennent les résultats escomptés, et pour essayer d'analyser des éléments qui pourraient manquer.

Je vais vous parler de deux révisions, une qui est déjà finie, la révision CTT, et une deuxième révision sur les services des données d'enregistrement, qui est encore en cours.

Alors, révision CCT. Petit rappel. Pourquoi est-ce que cela est important pour le GAC ? La révision CCT qui a été menée pour la première fois est un pas fondamental pour évaluer la série 2012 de nouveaux gTLD.

Pour le GAC, il était très important que les politiques qui ont été appliquées pour cette série soient examinées et que les résultats de cet examen soient considérés pour concevoir une autre procédure pour une série ultérieure.

---

Le travail de la révision CCT doit être dûment reflété dans les politiques avant le lancement d'une autre nouvelle série de nouveaux gTLD.

Quand on voit quel est le mandat de cette équipe de révision CCT, on comprend l'importance de ce groupe, parce qu'il a été chargé d'examiner à quel point l'introduction de nouveaux gTLD promeut la concurrence, le choix et la compétitivité. Et le but est d'examiner également à quel point donc les sauvegardes ou les protections qui ont été mises en place ont été efficaces.

Je vais parler de cette révision non pas en tant que représentante du GAC, mais parce que les personnes qui ont représenté le GAC dans ce groupe n'ont pas pu venir. Donc en réalité, c'est eux qui ont fait le travail, je ne fais que le présenter.

Je vais passer à la diapo suivante.

Ces personnes étaient Laureen Kapin et Richards.

Cette révision a complété son rapport en septembre de l'année dernière. Ils ont adopté 35 recommandations spécifiques qui ont été envoyées au conseil d'administration pour examen. Le conseil d'administration a 6 mois pour examiner ces recommandations découlant des révisions spécifiques et pour revenir.

---

Et il a passé une résolution en mars, à la réunion de Kobe, où il a adopté 6 recommandations sur les 35. Cela a été une surprise pour l'équipe de révision et pour la communauté. Et certaines parties de la communauté ont exprimé leurs inquiétudes par rapport à cette approche.

Le GAC a adopté un avis de consensus et a invité le conseil à reconsidérer sa décision et à établir un dialogue avec l'équipe de révision.

LE conseil d'administration a confirmé qu'il réaffirme sa décision et qu'il ne croit pas pouvoir procéder à l'adoption des autres recommandations, parce que ces autres recommandations nécessitent un consensus au sein de la communauté, par rapport à certains termes qui sont utilisés dans ces recommandations.

Nous allons y revenir.

Donc l'équipe de soutien au GAC a préparé, donc, un tableau de bord pour faire un suivi de ces recommandations. Et c'est un format qui nous aide à pouvoir suivre la révision.

Certaines recommandations de cette révision sont particulièrement intéressantes pour le GAC.

Le premier domaine thématique identifié par l'équipe de révision, c'est qu'il y avait besoin d'avoir de meilleures données.

---

C'est très difficile d'évaluer l'efficacité d'une politique s'il y a très peu de feedback par rapport à la manière dont ces politiques fonctionnent dans les faits. Donc ça implique un travail laborieux de collecte de données.

Donc ce qu'on a proposé c'est d'enregistrer des questionnaires, des sondages, réguliers, pour voir quelle est l'interaction sociale des consommateurs finaux, quelles sont leurs habitudes en termes d'achat sur le web. Et la chaîne des parties qui étaient responsables pour l'enregistrement des domaines gTLD, parce que très souvent il y a une chaîne de revendeurs qui coordonnent l'accès à un nom de domaine, alors qu'eux-mêmes ne sont pas accrédités auprès de l'ICANN, et donc ne sont pas liés aux mêmes règles que les parties accréditées auprès de l'ICANN sont liées.

Et il y a également une recommandation sur une plus grande précision de WHOIS par rapport au fait d'éviter une utilisation malveillante.

Il y a également eu un certain nombre de recommandations pour un gTLD extrêmement sensible, ça aussi on s'y est penché au GAC, et c'est particulièrement important pour ce qui concerne les activités financières, le secteur de la pharmacie, et des secteurs spécifiques qui requièrent un haut niveau de contrôle pour éviter tout dommage vis-à-vis des

---

consommateurs. Donc ils ont fait un certain nombre de recommandations pour lutter contre les abus.

L'objectif c'était de créer de meilleurs encouragements pour que les parties contractantes mettent en place des politiques pour s'assurer que les abus ne soient pas considérés comme partie intégrante du système mais pour s'assurer de réduire ces abus, dans la mesure du possible.

Et ça c'est ce que le GAC a également souligné puisque que le GAC a fait un commentaire à deux reprises sur cette révision pendant le processus d'élaboration de recommandations, et le GAC a porté son attention sur la question des abus en disant que l'un des objectifs du programme gTLD c'était de créer un espace sûr pour les consommateurs, et donc créer un espace anti-abus.

Dans les mesures pour lutter contre les abus, il y a eu également un certain nombre de recommandations pour voir comment la conformité de l'ICANN peut avoir une approche plus proactive pour lutter contre les abus et pour adopter des mesures contre les mauvais acteurs.

Il y a également eu des recommandations pour améliorer la confidentialité, pour s'assurer qu'il y a une ligne de base systématique pour lutter contre ou plutôt pour défendre la confidentialité et pour que ce soit la même entre les régions, parce qu'on sait qu'il y a encore une sous-représentation des

---

participants de la communauté provenant des régions faiblement desservies, domaine dans lequel le GAC est très actif. Mais il y a d'autres parties de la communauté qui n'ont pas encore réussi à augmenter leur représentation de la même manière. Et ça, bien entendu, c'est un défi qui se pose au modèle multipartite qui est censé être hautement représentatif.

Ensuite, il y a eu une recommandation spécifique du CCT transmise par le conseil d'administration à nous pour de plus amples informations...

Attendez une petite seconde j'essaye de retrouver cette recommandation pour vous l'afficher à l'écran.

Donc ce qu'a suggéré l'équipe de révision c'est qu'il pourrait y avoir un espace d'amélioration dans l'adoption des avis du GAC. En particulier les avis consensuels du GAC au conseil d'administration devraient être accompagnés par des fondements et justifications qui permettraient au conseil d'administration de voir comment les mettre en oeuvre.

Une partie de ces recommandations ont d'ores et déjà été prises en considération. Je suis sûre qu'on peut être encore plus explicite. Et la révision suggère que l'on fournisse un modèle au GAC pour les TLD spécifiques afin qu'il y ait une structure qui aide le GAC à vérifier cette liste de vérification.

---

Donc il s'agit plus en fait d'une recommandation formelle, ou plutôt sur un aspect formel, et qui simplifierait la tâche du GAC. Donc je suis sûre que vous en prendrez bonne note.

Diapo suivante s'il vous plaît.

Oui Manal ?

MANAL ISMAIL:

Merci. Commentaire, très rapidement. Puisque je participe aussi aux réunions du conseil d'administration, donc je me sens dans l'obligation de dire que par rapport aux liens entre l'équipe ATRT et CCT rt, il y a eu un appel entre les membres de l'équipe de révision et le conseil d'administration, et il a été reconnu qu'en fait il s'agissait plus d'un problème de mauvaise communication.

Parce que de fait, toutes les recommandations n'ont pas été rejetées en bloc, mais en fait certaines actions restaient encore à prendre et à mettre en place. Donc il fallait qu'il y ait plus de clarté par rapport à cet appel.

Donc là, je pense qu'on peut en tirer un enseignement, mais de fait, les recommandations qui restent n'ont pas été rejetées, mais en fait il reste encore à adopter certaines mesures ou certaines actions pour les mettre en œuvre.

---

CATHRIN BAUER-BULST: Oui merci. Tout à fait Manal. Et le conseil d'administration a également entrepris une autre action, initier une conversation générale avec tous les dirigeants de l'équipe de révision pour voir comment mieux faire lorsque l'on fournit des recommandations au conseil d'administration.

Toutefois, il y a toujours l'option pour le conseil d'administration d'adopter une recommandation et de la transmettre à la GNSO pour considération.

Il est intéressant de voir que le conseil d'administration a décidé de ne pas le faire pour ces 29 recommandations, qui sont un peu dans le vide maintenant. Or, si on veut avancer sur les TLD ultérieurs, il faut compléter cela, il faut être clair par rapport à ce qu'on va faire avec chacune de ces recommandations avant de lancer toute série ultérieure.

Passons à la diapo suivante.

Le leadership a fixé un certain nombre de points pour des actions potentielles du GAC, en disant, comme on l'a déjà dit lors de la séance de mesures d'atténuation des abus, qu'on devrait assurer un suivi par rapport à ce qu'il se passe vis-à-vis des ces recommandations, s'assurer qu'il y a un suivi qui est donné. Parce que beaucoup des préoccupations tournent

---

autour de politiques clefs qui concernent le suivi, la résolution, avant de passer à une série ultérieure de nouveaux gTLD.

Donc ça, ça a été la suggestion que vous avez également trouvée dans votre briefing par rapport à ce à quoi pourraient ressembler les prochaines étapes prises par le GAC.

Je vais m'en tenir là maintenant pour voir s'il y a des commentaires ou questions dans la salle sur cette révision. Luisa du Canada ?

LUISA PAEZ:

Merci, tout d'abord merci de cette mise à jour fort intéressante. Merci aussi aux membres du GAC et aux participants qui ont consacré énormément de temps et d'efforts aux délibérations de la révision CCT.

Je voulais indiquer qu'au sein du groupe focal du GAC par rapport aux séries ultérieures des nouveaux gTLD, nous avons pris en considération les recommandations de l'équipe CCT. Nous allons les examiner, en particulier celles qui concernent les gTLD sensibles et règlementés, et tout ce qui concerne les régions faiblement desservies.

Je voulais le signaler, et le signaler aux membres du GAC. Sachez que nous allons étudier de près ces deux recommandations au sein du groupe focal.

---

CATHRIN BAUER-BULST: Merci Luisa. Y a-t-il d'autres commentaires ou interventions dans la salle ?

INDONESIE: Merci Cathrin.

Si vous regardez le rapport final du CCT, vous dites que les TLD conventionnels sont plus cloisonnés par rapport aux nouveaux gTLD. Quelque chose de ce genre.

Ma question est la suivante, et peut-être d'ailleurs que c'est la même que celle que j'ai posée il y a deux jours par rapport à la sécurité. Est-ce qu'il y a des recommandations opérationnelles, quelles qu'elles soient dans la recommandation que le CCT a faite, pour augmenter la confiance des consommateurs vis-à-vis des gTLD ? Je sais que ces gTLD, du point de vue de la sécurité, sont faibles. Il y en avait qui étaient intermédiaires et d'autres hauts, par exemple.

En Indonésie par exemple, pour entrer votre mot de passe, ça peut être .GOOD, .ID, et on va me dire [inaudible] votre mot de passe est très faible. Il faut que vous mettiez plus de numéros, etc. Et si je mets des mots trop difficiles avec plein de virgules, etc. on me dit que mon mot de passe est fort.

---

Dans votre rapport final serait-il possible d'émettre des recommandations opérationnelles de ce genre ? Par exemple un indice de sécurité, quelque chose. Ainsi, je saurais quel est le niveau de sécurité que j'ai atteint et ce, de la part d'un tiers à qui je fais confiance.

CATHRIN BAUER-BULST: Oui, merci beaucoup de cette question. J'ai deux commentaires là-dessus, mais je vois que David Taylor est dans la salle, et peut-être qu'il voudrait parler de cela, pour voir s'il y a une recommandation spécifique pour renforcer la confiance du consommateur, pour voir si certains sites sont plus fiables que d'autres.

Moi, je ne suis pas experte en la matière. Mais je vois qu'il y a deux types de mesures qui répondent à cela. La première, c'est essayer de réduire les abus dans les gTLD, de manière proactive. Mais bien entendu, ça, ça ne répond pas à votre possibilité de comparer un gTLD à un autre et voir quel est le mieux noté. Et c'est là que les mesures de transparence interviennent.

L'équipe CCT a invité la communauté à envisager la possibilité d'établir une plus grande transparence autour des abus et de détailler les données disponibles, pour voir si certains sont plus sujets aux abus que d'autres.

DAVID TAYLOR:

Oui, je crois que vous y avez répondu sur le fond. Mais en fait, ce qu'on a vu, et ce qui était préoccupant pour nous avec les nouveaux gTLD, c'est qu'on a vu des nouveaux gTLD spécifiques dans les rapports d'abus, qui ont une grande concentration d'abus. Et lorsque je parle d'une grande concentration, là je parle de 30 – 40 % dans une zone entière qui est concernée par le hameçonnage. Ce qui est tout à fait inacceptable lorsque vous voyez ce niveau d'abus pour un bureau d'enregistrement spécifique, dans un registre en particulier pardon. Là il faut faire quelque chose.

Et, ce qu'on a fait pendant 3 ans, avec l'équipe de révision, ça a été d'identifier – et ça a été reporté à deux ans ou trois ans plus tard. Et donc maintenant on a la responsabilité d'agir par rapport à cela, avant la prochaine série.

CATHRIN BAUER-BULST:

Merci beaucoup David. Pour compléter la statistique, il y a eu une étude de l'équipe CCT pour essayer de gérer les abus des gTLD et gTLD historiques. Et il y a eu 5 gTLD avec une grande concentration d'attaques de hameçonnage qui concentraient près de 60 % des abus de hameçonnage, 60 % des abus de hameçonnage était concentré dans 5 gTLD spécifiques. Et

---

l'étude a trouvé un taux d'abus beaucoup plus élevé dans les nouveaux gTLD. Mais ça c'était lié à la politique de tarification.

Donc les mauvais acteurs utilisent un nom de domaine en particulier pendant un temps très réduit, et ils vont vers le domaine le moins onéreux. Et les gTLD essaient d'attirer les utilisateurs avec des promotions, avec des prix très réduits, avec des journées de réduction de prix pour les gens qui veulent créer leur propre page web, mais également pour les auteurs de délits qui veulent exploiter cette possibilité pour pouvoir avoir toute liberté de commettre leurs délits.

Donc ce n'est pas forcément lié à des mesures plus faibles du côté des gTLD, mais c'est lié à la politique de tarification. Il peut y avoir la même politique pour les gTLD historiques ou les nouveaux, mais c'est ça la différence.

Et, de fait, ça c'est à prendre en considération. Si on veut plus de transparence par rapport au niveau d'abus, alors ça, ça pourrait se traduire par, de manière idéale, par une marque de confiance pour les gTLD. On voit la même chose dans l'espace des ccTLD, où le .EU, avec une forte demande d'enregistrement, pour les opérateurs qui opèrent sous leur TLD.

Y a-t-il d'autres questions là-dessus ? Commentaires ? Non ?

---

Alors je vais vous faire un résumé, très rapide sur l'équipe de révision RDS, service d'annuaire de données d'enregistrement. Je crois que j'ai trois minutes, c'est ça ?

Ça ne va prendre que 3 minutes. Passons à la diapo suivante s'il vous plait.

Alors, un petit peu de couleurs pour réveiller tout le monde, après ce petit interlude très technique. Ha, on me donne 10/15 minutes. Bon alors je vais prendre 5 minutes.

Alors, l'équipe de révision RDS avait pour mission de voir comment est-ce que la politique relative à WHOIS était en train d'évoluer. Donc toute recommandation qui ne vous plait pas... Vous pouvez venir me voir directement, parce que j'ai travaillé avec cette équipe de révision.

Et je dois dire que c'est un défi, puisque sur les 5 membres de l'équipe de révision, 4 ne font plus partie de cette communauté, en raison de la rotation des membres du GAC. Et ça c'est un peu un défi en termes de suivi pour les recommandations. Et c'est à prendre en considération parce qu'il faut pouvoir suivre ce que ces révisions ont amené de bon.

Donc l'objectif de cette équipe c'était d'évaluer la mise en œuvre de la première équipe de révision WHOIS qui a été terminée en 2012. Et depuis 2012 évaluer l'impact de l'efficacité RDS. Et le

---

principal objectif de cette équipe, selon les statuts, c'était de voir dans quelles mesures la mise en œuvre de WHOIS répond aux objectifs légitimes des autorités chargées de l'application de la loi. Également on a regardé la conformité de l'ICANN, la conformité de l'ICANN vis-à-vis des politiques existantes, et une petite partie qui portait sur les statuts, pour voir s'ils étaient appropriés dans leur ensemble ou pas.

Nous avons ici souligné un certain nombre de recommandations pour votre considération. Le rapport final est sur le point d'être publié. Vous trouverez un lien sur vos brochures. Et donc je vous le disais, d'ici quelques semaines, rapport final.

Recommandations d'intérêts pour le GAC. D'abord une recommandation sur les priorités stratégiques accordées au WHOIS et au RDS, qui font référence au fait que dans le processus d'élaboration de politique de l'ICANN, il devrait y avoir une planification en amont. Il y a des impacts sur la disponibilité des données, comme les législations.

Mais, en tant que communauté, on n'anticipe pas suffisamment. Donc l'une de nos premières recommandations c'était d'inviter le conseil d'administration à avoir une fonction de travail en amont, pour anticiper les législations qui pourraient avoir une incidence sur le RDS dans le monde et voir dans quelle mesure

---

ces changements politiques pourraient être dument reflétés dans les politiques ICANN.

On a un certain nombre de recommandations autour de la conformité qui, d'ailleurs, rejoignent ce qu'a trouvé l'équipe CCT, il est très difficile pour la conformité de l'ICANN d'appliquer la politique. Parfois il y a un manque de transparence, de clarté dans la politique, mais il y a également parfois un manque de ressources ou d'élan dans le travail de l'ICANN. Et ça, on l'a également vécu dans notre équipe et on a fait un certain nombre de recommandations pour améliorer les choses.

D'autres recommandations par rapport à l'amélioration de la précision des données. La précision des données vous savez c'est une inquiétude clef du point de vue des mesures d'atténuation de l'abus mais également pour la protection des données.

Le RGPD dans son article 5 fait une demande spécifique pour assurer la qualité des données par rapport aux objectifs qui sont poursuivis. Et il semble évident que si vous allez collecter des données sur un individu, que ces données ne sont pas précises, ça peut être contre-productif, voir dommageable, surtout si ces données sont utilisées pour des registres criminels. Ça, ça a été repris dans 4 recommandations.

---

Nous avons également évalué les progrès en termes de noms de domaine internationalisés. Domaines qui préoccupent le GAC puisque c'est là que d'autres caractères, qui ne font pas partie des séries ASCII, peuvent être reflétés, tels que les accents ou d'autres alphabets. Et là, en particulier, l'introduction d'un nouveau protocole pour l'accès, le protocole RDAP, peut aider à régler les problèmes actuels autour des noms de domaine internationalisés et par rapport aux titulaires de noms de domaine.

Également les besoins des autorités chargées de l'application de la loi, confiance du consommateur. Du côté de l'application de la loi, vous vous souviendrez que je vous ai donné les informations sur l'impact, ou plutôt l'absence de données et l'impact que cela avait sur le travail des autorités chargées de la l'application de la loi. Je vais vous citer des chiffres encore. L'idée essentielle c'est qu'avant mai 2018 les autorités chargées de l'application de la loi avaient le sentiment que WHOIS répondait à leurs besoins d'enquêtes, 97 % d'entre eux disaient qu'en partie WHOIS répondait à leurs besoins, 50 % disaient que WHOIS répondait complètement à leurs besoins, et aujourd'hui 67 % d'entre eux disent que WHOIS ne répond plus à leurs besoins et ils ne peuvent plus enquêter comme il se doit, et 26 % d'entre eux disent qu'ils doivent abandonner l'enquête et 22 % disent que les enquêtes sont retardées. Et lorsqu'on sait

---

l'urgence qu'il y a dans les enquêtes de cyber-criminalité, on sait qu'il faut absolument agir dans l'instant.

Donc ce sont des questions qui nous préoccupent et ça c'est inclus dans le rapport préliminaire et final que je vous invite à lire en profondeur.

Et j'en viens à la dernière diapo.

Ça, c'est l'aperçu général des conclusions de ce groupe. Et ça renvoie à ce que vous disiez dans votre discussion précédente sur la transparence. Lorsqu'on voit ce qu'il se passe du côté de la mise en œuvre, nous avons 16 recommandations, nous avons un rapport de l'organisation ICANN qui nous dit que ces 16 recommandations ont été totalement mises en œuvre. Mais, lorsqu'on se penche de près sur elles, on s'aperçoit que 8 ont été totalement mises en œuvre, 7 partiellement, et une pas du tout. Donc ça c'est un problème.

Et nous avons également adopté un certain nombre de nouvelles recommandations, qui sont sur le point d'être finalisées avec la publication du rapport, et qui reprennent en partie certaines des recommandations qui n'avaient pas été bien mises en œuvre, et qui concernent en partie de nouvelles recommandations.

---

C'est pourquoi je dis qu'il s'agissait d'un effort transcommunautaire, intercommunautaire, qui a impliqué beaucoup de travail, de délibérations, qui a été difficile parce qu'on marchait sur des œufs en ce qui concerne l'élaboration de politique.

Il n'en demeure pas moins que ça a très bien fonctionné. D'ailleurs j'en profite pour remercier tous les membres de cette équipe de révision qui ont travaillé très dur.

Comme je vous le disais, ce rapport est sur le point d'être publié, dans les prochaines semaines donc. Soyez attentifs car il va y avoir très prochainement des documents très intéressants ;

Je vais faire une pause maintenant, je vais voir s'il y a des commentaires ou questions sur cette révision, avant de clore cette séance.

Bien, si ce n'est pas le cas, merci à tous de votre attention.

MANAL ISMAIL: L'Inde.

RAHUL GOSAIN: Peut-être qu'il serait bon qu'on saisisse cette opportunité pour remercier tous les membres de l'équipe de révision qui ont consacré énormément de temps et d'efforts, en particulier

---

sachant que beaucoup d'entre eux ne sont pas ici physiquement présents. Donc nous pourrions leur transmettre nos remerciements pour tout le travail accompli.

Et nous attendons avec impatience ce rapport, en particulier des parties qui sont particulièrement importantes pour moi, de ce rapport. Et j'espère que l'ensemble des membres du GAC va pouvoir examiner l'ensemble de ces recommandations puis faire des commentaires dessus.

CATHRIN BAUER-BULST: Merci beaucoup Rahul, j'apprécie énormément.

S'il n'y a pas d'autres commentaires ou questions, j'aimerais conclure en disant que ce sur quoi nous avons convenu au sein de cette révision, c'est que comme Luisa l'a dit, les recommandations de la révision CCT vont alimenter les recommandations du groupe focus du GAC sur les séries ultérieures des nouveaux gTLD. Donc le suivi sera soumis pour considération au GAC, en vue de plénières futures.

Et pour ce qui concerne les mesures d'atténuation d'abus, mardi nous avons proposé au GAC que le groupe du GAC sur la sécurité publique lance un débat pour mieux lutter et atténuer l'utilisation malveillante du DNS, et comment faire avancer les délibérations de la communauté sur les questions qui, d'après le

---

point de vue de la communauté, n'étaient pas suffisamment mûr pour pouvoir les aborder. Et nous pensons que c'est particulièrement important d'aborder ce point-ci dès maintenant.

Merci à tous, et je vous souhaite à tous une excellente fin de journée.

MANAL ISMAIL:

Merci Cathrin merci de ces présentation informatives, et merci de ce rapport sur les révisions des équipes CCT et RDS. Merci à tous.

Veillez être de retour dans la salle à 10 h 30 pour reprendre nos discussions sur les principes opérationnels du GAC. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**